



**COMMUNIQUE CONJOINT DE LA
MISSION DE DIPLOMATIE PREVENTIVE
CEDEAO-UA-NU
EN REPUBLIQUE DE GUINEE**

JP SA MIC

1. Dans le cadre des efforts continus de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine (UA) et des Nations Unies (NU) visant à favoriser un processus électoral pacifique, inclusif et non violent, les trois institutions ont entrepris une mission conjointe de diplomatie préventive en République de Guinée du 25 au 27 octobre 2020.
2. Le but de cette mission conjointe de diplomatie préventive était d'engager des discussions avec les principales parties prenantes au processus électoral, notamment les candidats à la présidentielle, le gouvernement et les principales institutions impliquées dans l'élection présidentielle pour faire baisser les tensions sociopolitiques observées après la tenue de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020 en République de Guinée.
3. La mission conjointe CEDEAO-UA-UN comprenait S.E. **Jean-Claude Kassi BROU**, Président de la Commission de la CEDEAO, S.E **Minata SAMATE Cessouma** Commissaire aux Affaires Politiques de l'Union Africaine, S.E. **Mohamed Ibn CHAMBAS**, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), et du Général **Francis A. BEHANZIN**, Commissaire aux affaires politiques, à la paix et à la sécurité de la CEDEAO.
4. La délégation a rendu une visite de courtoisie à Son Excellence **Alpha CONDE**, Président de la République qui a salué l'initiative des trois institutions et rappelé le cadre de facilitation du dialogue mis en place.
5. La Mission a tenu des consultations avec les principales parties prenantes, notamment Le Premier Ministre Ibrahima Kassory **FOFANA**, en charge du cadre de facilitation du dialogue avec les parties prenantes, le Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger, S.E. Mamadi **TOURE**, le Ministre de l'administration territoriale et de la décentralisation, M. Bouréma **CONDE**, le Ministre de la Sécurité et de la protection civile, M. Damantang Aïbert **CAMARA**, et le candidat de l'UFDG, M. Cellou Dallein **DIALLO**. En outre, la délégation a rencontré la Commission Electorale Indépendante (CENI) et la Cour Constitutionnelle, ainsi que des membres du Groupe des 5 (G5) comprenant les Ambassadeurs de France, des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union européenne.
6. La mission conjointe a pris note de l'annonce des résultats provisoires par la CENI, qui attend actuellement la validation finale de la Cour

 MIC

constitutionnelle, conformément aux lois électorales. La Mission a en outre pris note des déclarations préliminaires faites par les missions d'observation électorale dépêchées par la CEDEAO et l'UA, qui ont constaté que l'élection s'est déroulée dans des conditions globalement satisfaisantes et de manière pacifique. Elle félicite les guinéens pour leur participation importante à cette élection.

7. La délégation a regretté les actes de violence postélectorale qui ont occasionné des pertes en vie humaines et des destructions de biens publics et privés. Elle exprime ses condoléances aux familles endeuillées et souhaite un prompt rétablissement aux blessés. La mission conjointe a aussi demandé aux autorités guinéennes de diligenter les enquêtes pour faire la lumière sur les violences afin de traduire les auteurs en justice. Elle demande aux autorités de faire en sorte que les forces de défense et de sécurité agissent avec retenue et professionnalisme dans la gestion des manifestations.
8. La mission conjointe a également observé les dispositifs sécuritaires particuliers mis autour de la résidence du candidat de l'UFDG, M. Cellou Dalein DIALLO, ainsi que des locaux de son parti suite à sa déclaration sur les résultats de l'élection présidentielle. Elle exhorte les autorités guinéennes à lever ce dispositif dans la perspective d'un dialogue inclusif.
9. Enfin, la délégation a encouragé toutes les parties prenantes à recourir aux institutions et dispositions légales et réglementaires pour résoudre tout différend résultant de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020. Elle encourage également les parties prenantes à s'inscrire résolument dans un dialogue inclusif pour renforcer la confiance. La mission conjointe a assuré les autorités et les parties prenantes guinéennes de sa disponibilité à les accompagner pour le maintien de la paix et de la stabilité en Guinée.

Fait à Conakry, ce 27 octobre 2020

LA MISSION CONJOINTE CEDEAO- AU-NU

